

Direction Opérationnelle d'Ain-Temouchent
Sous-direction Technique Opérationnelle
Département réseau d'accès

Réf : AT/DOT- 46/SDTO/DRA/CRU / 06 / 2023

A :

**Monsieur le Gérant de l'entreprise
SARL AIN KHADRA
38 LOGTS OULED BRAHIM BALLOUL
SAIDA**

Objet : MISE EN DEMEURE N°2 AVANT LA RESILIATION.

Projet : Travaux de câble ODN.

Lot N°03 : Cite 45 Logement (PETIT BOIS AGENCE FONCIERE LOCALE).

- Vu le contrat d'adhésion N°48/2021 du 07/06/2021reconduction N°43/2022DU07/06/2022 ayant l'objet travaux des travaux de remplacement, réparation et développement du réseau optique ODN.
- Vu l'ordre de service N°57 Du 04/04/2023 de démarrage des travaux.
- Vu le bon de commande N°230037du 23/03/2023.
- Vu la première mise en demeure envoyé et publié sur site WEB d'Algérie télécom le 17/04/2023 ; qui reste sans aucune suite à ce jour.
- Vu les trois absences du dates 27/04/2023 ;30/04/2023 et le 02/05/2023 de votre représentant ; qui a été avisé par téléphone, mentionné sur les PVs d'ouverture.

De ce qui procède :

L'entreprise SARL AIN KHADRA représenté par son gérant est mise en demeure pour la deuxième fois avant la résiliation dans un délai de (08) huit jours à compte de la date de la publication de la dite mise en demeure sur site WEB d'Algérie télécom et avec les voies réglementaire.

À l'effet de :

- De se présenter auprès de DOT dès la réception de la dite mise en demeure ; afin de notifier l'ODS de démarrage et procéder à l'ouverture de ce chantier.

Algérie télécom se réserve le droit de prendre les mesures administratives et réglementaires à l'encontre de l'entreprise.

Ain Témouchent, le 02/05/2023

Directeur opérationnel



ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTEUR OPERATIONNEL
DES TELECOMMUNICATIONS
Signé: BOUALLICHAZID

Direction Opérationnelle d'Ain-Temouchent
Sous-direction Technique Opérationnelle
Département réseau d'accès

Réf : AT/DO 46/SDTO/DRA/CRU /  / 2023

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise
EL BOUTI MOHAMED
SIS A N°03 CITE 54 LOGTS
AIN TEMOUCHENT

Objet : MISE EN DEMEURE N 01

Projet : Travaux de canalisation.

Site : CITE 60 LOGTS HOUAOURA.

- Vu le contrat à commande d'adhésion N°34/2023 ; ayant l'objet Travaux de canalisation.
- Vu le bon de commande N°230043 du 23/03/2023.
- Vu l'ordre de service N°44 DU 23/03/2023 de démarrage des travaux.
- Vu les appels téléphonique qui reste sans réponse à l'entreprise EL BOUTI MOHAMED

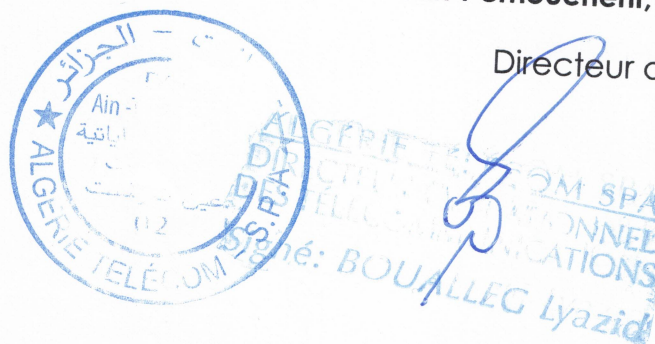
De ce qui procède :

L'Entreprise **EL BOUTI MOHEMED** représenté par son gérant est mise en demeure :

- La notification de l'ODS de démarrage **dans un délai de 48 Jours.**
- Faute par l'entreprise de satisfaire à **cette mise en demeure**, Algérie télécom se réserve le droit de prendre les mesures administratives et réglementaires à l'encontre de l'entreprise, l'article 40 du contrat

Ain Témouchent, le **03 MAI 2023**

Directeur opérationnel



Direction Opérationnelle d'Ain-Temouchent
Sous-direction Technique Opérationnelle
Département réseau d'accès

Réf : AT/DO 46/SDTO/DRA/CRU / 88/ 2023

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise
KECHAR ZENAGUI
SIS A 524 HAI SIDI ALI CHERIF
AIN TEMOUCHENT

Objet : MISE EN DEMEURE N 02 (avant la résiliation).

Projet : Travaux de canalisation.

Site : CENTRE VILLE HAMMAM BOUHDJAR.

- Vu le contrat à commande d'adhésion N°37/2023 ; ayant l'objet Travaux de canalisation.
- Vu le bon de commande N°230055 du 23/03/2023.
- Vu l'ordre de service N°44 DU 23/03/2023 de démarrage des travaux.
- Vu les appels téléphonique qui reste sans réponse à l'entreprise KECHAR ZENAGUI
- Vu la première mise en demeure du 17/04/2023

De ce qui procède :

L'Entreprise **KECHAR ZENAGUI** représenté par son gérant est mise en demeure :

- La notification de l'ODS de démarrage **dans un délai de 48 Jours.**
- Faute par l'entreprise de satisfaire à **cette mise en demeure**, Algérie télécom se réserve le droit de prendre les mesures administratives et réglementaires à l'encontre de l'entreprise, l'article 40 du contrat

Ain Témouchent, le **03 MAI 2023**

Directeur opérationnel



ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTEUR OPERATIONNEL
DES TELECOMMUNICATIONS
Signé: BOUWALEG Lyazid